

**Zeitschrift:** Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses

**Herausgeber:** Chemins de fer fédéraux suisses

**Band:** - (1975)

**Rubrik:** Résultats financiers et comptes

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

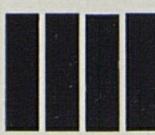
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Résultats financiers et comptes

### I. Commentaire général

#### Compte de résultats

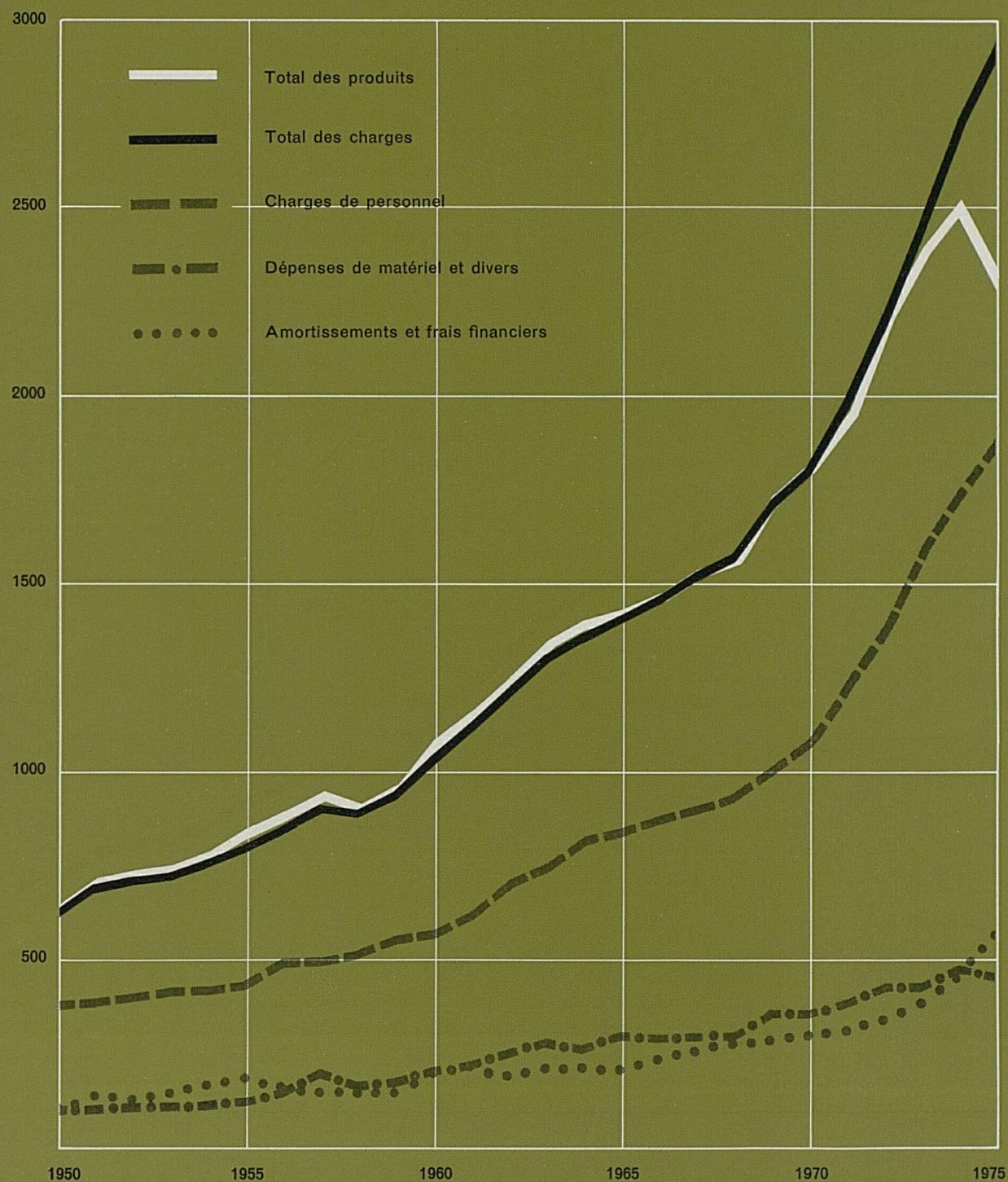
Les données essentielles de 1975 figurent sous «Rapport et propositions». Les produits et les charges des comptes d'exploitation et de profits et pertes sont récapitulés ci-après, abstraction faite des débits et des crédits internes. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être rapprochés purement et simplement de ceux des deux comptes, mais ils concordent avec les données de l'aperçu chronologique présenté à la fin de cette partie.

	Compte 1974	Budget 1975	Compte 1975	Déférence comptes 1974-1975	%
	Millions de francs				
Produits du transport des voyageurs	822,7	904,0	793,5	- 29,2	- 3,5
Produits du transport des marchandises	1227,5	1509,0	1056,1	- 171,4	- 14,0
Total des produits de transport	2050,2	2413,0	1849,6	- 200,6	- 9,8
Autres produits	476,6	481,2	474,3	- 2,3	- 0,5
Total des produits	2526,8	2894,2	2323,9	- 202,9	- 8,0
Charges de personnel	1770,3	1938,6	1880,2	+ 109,9	+ 6,2
Dépenses de choses	508,2	544,1	485,0	- 23,2	- 4,6
Amortissements d'immobilisations	266,0	300,0	300,7	+ 34,7	+ 13,0
Frais financiers	216,4	277,2	280,8	+ 64,4	+ 29,8
Total des charges	2760,9	3059,9	2946,7	+ 185,8	+ 6,7
Excédent de charges	234,1	165,7	622,8	+ 388,7	+ 166,0

La progression du déficit, de 388,7 millions de francs d'une année à l'autre, est due pour plus de la moitié à l'effondrement des recettes, notamment dans le trafic marchandises, par suite de la récession. Le taux de croissance des dépenses, qui était encore de 10,7 pour cent en 1974, a pu être ramené à 6,7 pour cent. Le ralentissement de la montée du coût de la vie, le blocage des effectifs et d'autres mesures d'économies ont influé en particulier sur les frais de personnel et de matériel. Les premiers ont augmenté de 6,2 pour cent (1973-1974: +9,2%). Quant aux seconds, ils ont fléchi de 4,6 pour cent, alors qu'ils avaient encore fait un bond en avant de 12 pour cent de 1973 à 1974. L'aggravation de la dette et le loyer élevé de l'argent se sont répercutés sur les frais financiers qui, en hausse de 64,4 millions de francs, ont représenté finalement 9,5 pour cent de la totalité des charges, contre 6,5 pour cent en 1970.

Millions de francs

### Evolution du compte de résultats depuis 1950



La mise en parallèle du compte de 1975 avec le budget correspondant, qui ne porte pas encore la marque de la dépression, parce qu'il a été établi au milieu de 1974, révèle une inquiétante disparité entre les recettes escomptées et les rentrées effectives. Il s'en faut en effet de 563,4 millions de francs ou de près de 25 pour cent que les prévisions n'aient été atteintes. Le fait que la perte envisagée (165,7 millions de fr) ne se soit pas alourdie en raison directe du manque à gagner provient pour une large part des mesures d'urgence adoptées au début de l'exercice: blocage des effectifs de personnel, réduction de divers postes de dépenses, etc. Dans le compte de résultats, les frais de personnel et de matériel sont en retrait de 117,5 millions de francs sur le montant budgétisé. Le recul du trafic a facilité les économies, quand il ne les a pas d'abord rendues possibles.

#### **Charges de personnel**

Ces dépenses, qui équivalent à 64 pour cent des charges ordinaires, sont indiquées globalement ci-après, quel que soit le compte débité (exploitation, construction, magasin, etc.). Les éléments de ce poste ont évolué comme il suit:

	Compte 1974	Budget 1975	Compte 1975 comptes 1974-1975	Différence 1974-1975
	Millions de francs			
Traitements et salaires	978,0	1001,1	981,8	+ 3,8
Allocations de renchérissement sur ces montants	271,2	372,7	357,2	+ 86,0
	1249,2	1373,8	1339,0	+ 89,8
Indemnités de résidence, y compris la compensation du renchérissement	47,3	65,8	64,3	+ 17,0
Allocations pour enfants, y compris la compensation du renchérissement	44,8	50,4	46,3	+ 1,5
Autres éléments des traitements et salaires	13,6	15,0	15,4	+ 1,8
Total des traitements et salaires, y compris leurs éléments accessoires	1354,9	1505,0	1465,0	+ 110,1
Allocations supplémentaires et indemnités	113,2	119,0	110,3	- 2,9
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	47,8	50,8	51,3	+ 3,5
Versement unique à la CPS en raison de l'augmentation du gain assuré	7,0	5,0	5,0	- 2,0
Contributions à l'AVS, à l'assurance invalidité et au régime des allocations pour perte de gain	59,4	66,2	68,0	+ 8,6
Assurance accidents	31,6	35,4	34,7	+ 3,1
Uniformes et divers	13,4	15,0	15,0	+ 1,6
	1627,3	1796,4	1749,3	+ 122,0
Participation de tiers et du personnel aux frais de personnel	- 20,0	- 20,2	- 22,5	+ 2,5
Dépenses pour le propre personnel des CFF	1607,3	1776,2	1726,8	+ 119,5
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	45,4	45,8	36,8	- 8,6
Report	1652,7	1822,0	1763,6	+ 110,9

	Compte 1974	Budget 1975	Compte 1975	Déférence comptes 1974-1975
	Millions de francs			
<b>Report</b>	<b>1652,7</b>	<b>1822,0</b>	<b>1763,6</b>	<b>+ 110,9</b>
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:				
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique	41,2	47,0	46,8	+ 5,6
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	34,6	34,6	34,6	- -
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	41,8	35,0	35,2	- 6,6
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>1770,3</b>	<b>1938,6</b>	<b>1880,2</b>	<b>+ 109,9</b>

A l'allocation de renchérissement de 33 pour cent servie mensuellement depuis le début de l'année est venu s'ajouter, en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 15 octobre 1975, un supplément unique de 3,5 pour cent, si bien que ces prestations se sont élevées en définitive à 36,5 pour cent des traitements, allocations pour enfants, indemnités de résidence et rentes, en fonction d'un indice des prix à la consommation de 163,8 points (base 100 en 1966). Cette compensation n'a cependant joué en plein que pour les agents gagnant moins de 23 000 francs (maximum de la dix-huitième classe de traitement), car l'allocation unique afférente à la rétribution n'a excédé 800 francs en aucun cas. Pour la première fois, les indemnités de résidence ont suivi l'évolution du coût de la vie.

Allocations supplémentaires et indemnités	Compte 1974	Budget 1975	Compte 1975	Déférence comptes 1974-1975
	Millions de francs			
Allocations supplémentaires du personnel roulant	17,5	17,9	17,1	- 0,4
Indemnités pour service de nuit	44,5	45,6	45,0	+ 0,5
Indemnités pour voyages de service et déplacements	16,3	16,8	14,6	- 1,7
Indemnités pour service du dimanche	19,5	21,4	20,1	+ 0,6
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	5,9	6,0	6,0	+ 0,1
Indemnités pour heures supplémentaires	2,8	5,0	1,1	- 1,7
Indemnités diverses	6,7	6,3	6,4	- 0,3
	<b>113,2</b>	<b>119,0</b>	<b>110,3</b>	<b>- 2,9</b>

La baisse du montant global des allocations supplémentaires et indemnités s'explique par le recul du trafic et les économies opérées systématiquement. Elle aurait été encore plus forte s'il n'avait pas fallu réajuster en raison du renchérissement les indemnités pour service de nuit, service du dimanche et horaire de travail irrégulier.

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» recouvre notamment les indemnités de chômage de la CNA et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire et la quote-part des primes payée par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels. Sous «Amortissements de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes» figure, en plus de l'annuité de 19,1 millions de francs résultant de l'opération de 1969, celle de 15,5 millions qui découle de l'intégration effectuée en 1973.

La cherté de la vie a été compensée pour les rentiers comme pour le personnel actif. Au demeurant, le barème du gain assuré appliqué depuis le début de 1975 et les nouvelles allocations versées aux bénéficiaires de rentes en cours ont allégé le compte de profits et pertes.

Les variations des dépenses de personnel comparativement à 1974 sont attribuables aux facteurs suivants:

	Millions de francs
Réduction de l'effectif du propre personnel	- 15,9
Compensation du renchérissement	
- traitements, y compris les indemnités de résidence et les allocations pour enfants	+ 111,7
- allocations supplémentaires et indemnités	+ 5,0
- rentes	+ 12,6
- main-d'œuvre étrangère à l'entreprise	+ 2,2
Hausse du niveau moyen des rétributions	+ 8,5
Heures supplémentaires, service de nuit et voyages de service en diminution	- 8,1
Nouveau gain assuré par la CPS depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1975	
- cotisations périodiques	+ 3,5
- intérêts sur le déficit	+ 6,3
- réajustement de l'allocation de renchérissement pour les rentiers	- 19,2
Versements uniques à la CPS	- 2,0
Cotisations AVS/AI/APG portées de 4,5 à 5 pour cent à dater du 1 <sup>er</sup> juillet 1975	+ 4,0
Divers	+ 1,3
	<hr/>
	+ 109,9

## II. Commentaire des comptes

### Compte de construction

Le 17 juin dernier, dans le cadre des mesures destinées à relancer l'économie, le Parlement a relevé de 20 millions de francs le budget d'équipement des CFF, qui est passé dès lors à 1012 millions. La dépense effective, de 831 millions, a été inférieure à ce chiffre de 181 millions de francs ou 17,9 pour cent, cela pour plusieurs raisons. La faible activité régnant dans l'industrie du bâtiment a permis de faire exécuter des travaux à des conditions plus avantageuses que précédemment et le programme n'a pas absorbé toute la somme qui lui était assignée. En outre, les crédits n'ont été dégagés qu'après un examen des plus sévères de la justification économique des projets. Enfin, des retards imputables à des causes diverses, au stade de l'adjudication et de la réalisation, ont provoqué des reports sur l'exercice suivant, si bien que le montant déboursé est en retrait sur les estimations.

Voici, en bref, par chapitres, les motifs des écarts par rapport au budget:

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. – Il a été dépensé 44,8 millions de francs de moins que les 332,8 millions prévus. Sur les 288 millions déboursés, à peu près la moitié, soit exactement

143,2 millions, ont servi à financer de grands travaux en cours: triage de Bâle, gares de messageries de Berne Wilerfeld, Däniiken et Zurich Altstetten, triage de la vallée de la Limmat.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. – Le renforcement de la capacité de transport ayant absorbé 0,4 million de francs, le block de ligne 12,9 millions, le réseau interne de télécommunication 13,2 millions, la réfection de ponts, de lignes de contact et d'autres équipements de la voie 33,3 millions, le total s'inscrit à 59,8 millions. L'amélioration des croisements rail-route a entraîné une dépense de 17,2 millions, contre 19,4 millions en 1974. Au compte de construction ne figure à ce titre que le coût des ouvrages sans lien avec des aménagements spécifiquement ferroviaires. Pour les raisons déjà exposées, le total de ce chapitre est en retrait de 12,8 millions de francs sur le montant inscrit au budget.

Construction de nouvelles lignes et doublements de voies. – Il s'agissait surtout de poursuivre les travaux en cours. Ce sont au premier chef des adjudications à des prix avantageux, en particulier dans la région de Zurich, qui ont permis d'économiser 10,5 millions de francs sur le crédit disponible de 86,7 millions.

Renouvellement de voies et de branchements. – Le dépassement de 5,6 millions de francs, sur une somme initiale de 75 millions, provient de la forte hausse du coût du matériel.

Achat de mobilier, machines et ustensiles. – La différence de 6,1 millions de francs en moins par rapport à l'estimation de 18,1 millions s'explique par la compression des acquisitions de petits véhicules moteurs et de véhicules routiers, par le renvoi à une date ultérieure de dépenses pour le développement de l'ensemble électronique de gestion ainsi que par une attitude généralement prudente.

Usines électriques. – Sur un budget de 110 millions de francs, 22,6 millions n'ont pas été dépensés. Une fois de plus, la difficulté d'obtenir des droits de passage a freiné la construction de lignes à haute tension. La somme investie dans les sous-stations est aussi restée en deçà de l'estimation.

Ateliers. – Des retards survenus dans les études et l'exécution ont empêché d'utiliser 5,5 millions de francs sur les 19,8 millions à disposition.

Véhicules. – La dépense globale aurait dû être de 289 millions de francs, mais 76,3 millions n'ont pas trouvé d'application, notamment parce que deux commandes de locomotives de manœuvre et de ligne durent être différées, tandis que les délais de livraison étaient allongés pour des tracteurs diesel sur rail, des voitures et des wagons de service. Une certaine retenue a en outre présidé à l'acquisition de wagons à marchandises.

**Compte d'exploitation** Pour la première fois depuis l'assainissement financier de 1944, le compte d'exploitation, reproduit aux pages 48 et 49, se solde par une perte:

	Compte 1974	Budget 1975	Compte 1975	Déférence comptes 1974-1975	%
Millions de francs					
Produits	2482,3	2863,0	2275,7	- 206,6	- 8,3
Charges	2193,9	2409,8	2292,5	+ 98,6	+ 4,5
Excédent	288,4	453,2			
Perte			16,8	- 305,2	

**Produits** Les recettes de transport, qui constituent le plus clair des produits, sont commentées au chapitre I, pages 1 et suivantes.

Quant aux produits accessoires, leur évolution se reflète dans ces chiffres:

	Compte 1974	Budget 1975	Compte 1975	Différence comptes 1974-1975	%
	Millions de francs				
Indemnités reçues d'entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	74,3	80,4	78,4	+ 4,1	+ 5,5
Fermages et locations	91,1	100,0	96,1	+ 5,0	+ 5,5
Autres revenus	106,7	109,6	91,6	- 15,1	- 14,2
	272,1	290,0	266,1	- 6,0	- 2,2

Les produits accessoires marquent ainsi un repli, tant par rapport au compte de 1974 (- 2,2%) que relativement au budget de 1975 (- 8,2%). Les indemnités reçues d'entreprises ferroviaires et d'autres tiers ainsi que les fermages et locations ont encore suivi la courbe du renchérissement, mais les autres revenus ont décrue de 15,1 millions de francs (14,2%) d'un exercice à l'autre. Ce recul provient pour l'essentiel de la diminution, consécutive à la récession, des fournitures et prestations en faveur de tiers, et aussi d'un retour à la normale du produit des opérations de change, qui dépassait la moyenne dans les années antérieures.

#### Charges

En s'inscrivant à 2292,5 millions de francs, les charges d'exploitation sont demeurées inférieures de 4,9 pour cent aux prévisions budgétaires. L'augmentation comparativement à 1974, freinée par la seule réduction de l'effectif du personnel de 448 unités, est de 98,6 millions de francs (+ 4,5%). Elle résulte de l'impact du coût de la vie sur les frais de personnel, car, de leur côté, les dépenses de matériel ont régressé de 2,3 pour cent, ce qui est dû au ralentissement du trafic et aux économies prescrites.

Un taux d'expansion supérieur à la moyenne et non négligeable en termes absolus caractérise les articles «Administration» (+ 8,3%), «Entretien des véhicules» (+ 8%), «Accompagnement des trains» (+ 7,3%) et «Traction» (+ 5,6%), qui se sont tous ressentis de la hausse des frais de personnel. Par ailleurs, dans le service des gares, très touché par le fléchissement de la demande de transport, la suppression de 341 postes a permis de limiter la croissance des dépenses à 35,8 millions de francs (+ 4,7%).

Les charges d'entretien englobent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses non actives de construction et de renouvellement. Leurs composantes sont les suivantes:

	Compte 1974	Budget 1975	Compte 1975	Différence comptes 1974-1975	%
	Millions de francs				
Entretien des immeubles et installations					
– entretien ordinaire	252,7	264,5	251,9	- 0,8	- 0,3
– construction et renouvellement de la superstructure:					
dépenses non actives	70,0	79,1	81,7	+ 11,7	+ 16,7
Entretien des véhicules	322,7	343,6	333,6	+ 10,9	+ 3,4
Entretien des véhicules	182,1	205,3	196,6	+ 14,5	+ 8,0
Charges totales d'entretien	504,8	548,9	530,2	+ 25,4	+ 5,0

L'entretien est un facteur important des charges d'exploitation, dans lesquelles il entre à raison de 23 pour cent. Les mesures d'urgence décrétées au début de 1975 devaient dès lors, en bonne logique, en ramener le coût au niveau le plus bas qui soit supportable, d'autant plus qu'il était monté en moyenne de 10,6 pour cent de 1971 à 1974. Le tableau montre que l'on est parvenu à limiter son taux de croissance annuelle à 5 pour cent, ce qui correspond à 25,4 millions de francs. Il faut voir en cela, surtout dans le domaine de l'entretien courant, non seulement les effets de la compression des effectifs de personnel, mais encore ceux du ralentissement de la hausse sur les travaux du bâtiment. Les dépenses de construction et de renouvellement non actives ont fait en revanche un nouveau bond en avant, en particulier à cause du renchérissement qui s'est manifesté dans la réfection de la superstructure de la voie.

La somme inscrite sous «Divers» est retombée de 86,1 millions de francs à 79,3 millions, ne serait-ce que par suite de la contraction, déjà mentionnée, des prestations et fournitures facturées à des tiers.

#### **Compte de profits et pertes**

Le déficit apparaissant au compte de profits et pertes est de 622,8 millions de francs, contre 234,1 millions pour 1974. Par rapport aux estimations budgétaires de 165,7 millions, il a presque quadruplé.

#### **Charges**

Les amortissements de valeurs immobilisées, les frais financiers, les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours constituent, avec les allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes, les principaux postes des charges.

La somme des amortissements, calculés aux taux réglementaires, a évolué parallèlement à la valeur des immobilisations, qui a augmenté au cours de l'exercice. Avec les dépenses de construction non actives grevant directement le compte d'exploitation, elle équivaut à 47 pour cent du montant brut des fonds engagés. Cette marge d'autofinancement n'est cependant que théorique, car la perte de l'exercice représente des amortissements dont la contrepartie n'a pas été gagnée.

L'endettement provoqué par de nouveaux appels de fonds et par le préfinancement du déficit a fait augmenter de 64,4 millions de francs les frais financiers, dont le total s'élève ainsi à 280,8 millions. Pour la modernisation du réseau, la Confédération a fourni en 1975 des capitaux au taux fixe de 7 $\frac{1}{8}$  pour cent. Ses prêts sont rémunérés en moyenne à 5,75 pour cent, ce qui entraîne une dépense de 176,5 millions de francs, soit 62,9 pour cent des frais financiers.

Les explications relatives aux versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours ainsi qu'aux allocations de renchérissement accordées aux bénéficiaires de rentes figurent dans le commentaire des charges de personnel, page 37.

#### **Produits**

Les charges du compte d'exploitation n'étant plus équilibrées par les produits, le poste qui était le plus étoffé de ce chapitre, savoir l'excédent d'exploitation, disparaît. Les amortissements et intérêts englobés dans lesdites charges ne représentent qu'un produit comptable. Ils correspondent aux dépenses faites à ce double titre par les services qui, tels les ateliers et les usines électriques, tiennent des comptes de frais complets, mais ils sont repris en compensation dans la colonne des produits, parce que tous les amortissements et intérêts doivent figurer au compte de profits et pertes.

Les «autres produits» s'établissent à 39,0 millions de francs. L'amélioration de 2,1 millions par rapport à 1974 est la conséquence du rendement accru des fonds de roulement, la majeure partie de cette différence provenant des bénéfices réalisés sur les cours de change lors du règlement des comptes entre réseaux.

## Bilan

Le total du bilan, en hausse de 787,8 millions de francs, atteint 7408,9 millions.

### Actif

Les *immobilisations* ont augmenté de 438 millions de francs, pour s'inscrire à 5669,4 millions. La valeur comptable des immeubles, installations et véhicules est montée de 352,5 millions et celle des travaux en cours de 87,9 millions, au point de dépasser le seuil du milliard. Le poste des terrains acquis à titre prévisionnel s'est en revanche allégé de 10,4 millions. Notamment par suite de l'avancement de la construction des centrales nucléaires, le montant des participations s'est élevé de huit millions.

Quant aux *fonds de roulement*, ils se chiffrent à 1116,7 millions de francs. Cette somme est supérieure de 38,9 millions à celle de l'exercice antérieur. Les liquidités (caisse et comptes de chèques postaux) ont baissé de 39,9 millions, alors que les avoirs en banque et en compte courant auprès du Département fédéral des finances ont crû de 78 millions. A l'article «Débiteurs» figurent 79,9 millions de moins que pour 1974. Inversement, des hypothèques constituées sur des logements à caractère social pour un montant de 24,5 millions sont venues s'ajouter aux prêts et aux titres en portefeuille. La valeur des stocks de matériel est montée de 48 millions. Enfin, les autres avoirs et actifs transitoires, en diminution de 69,6 millions, sont retombés à 143,1 millions de francs. Leurs éléments essentiels sont les décomptes de trafic à régler avec divers réseaux, les primes payées à la CNA par anticipation, le coût des ouvrages inachevés et les comptes d'études de projets en suspens.

Une nouvelle tranche des prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant à la Suisse est venue à échéance, de sorte que les créances sur des chemins de fer étrangers marquent un recul de 68,2 millions de francs, ce qui les ramène à 332,6 millions. La dette envers le Département fédéral des finances s'en trouve réduite d'autant.

### Passif

L'attribution d'un million de francs à la réserve pour la couverture de gros dommages a porté les *fonds propres* à 838,7 millions. En regard du capital de dotation, qui est toujours de 800 millions de francs, les fonds de tiers s'élèvent à 6570,2 millions, ce qui dénote une nouvelle détérioration du rapport entre ces deux sources de financement, lequel est maintenant de un à huit. Le poids des intérêts s'alourdit en conséquence.

En s'inscrivant à 6570,2 millions de francs, le total des *fonds de tiers* fait apparaître un nouvel accroissement de 786,8 millions, dont 705,6 millions sous la forme d'*engagements à long terme*. Il a fallu en effet emprunter encore 500 millions à la Confédération, 40,9 millions en monnaie étrangère et 64,7 millions d'une autre manière, alors que cent millions de francs faisant partie des avoirs de la caisse de pensions et de secours (CPS) étaient convertis en bons de dépôt à longue échéance. Dans les engagements à long terme, la part des prêts de la Confédération est de 3655,9 millions de francs (67,4%), celle des bons de dépôt de la CPS de 1610 millions (29,7%).

Les *engagements à court terme* représentent 1143,3 millions de francs, c'est-à-dire 81,2 millions de plus qu'à la fin de l'exercice précédent, parce que les avoirs des institutions de prévoyance se sont accrus de 112,4 millions et les passifs transitoires de 0,7 million, tandis que les postes «Créanciers» et «Autres engagements» se sont amoindris de 31,9 millions. Ils recouvrent des factures de fournisseurs dont la date de paiement n'est pas échue, des détaxes, des acomptes sur intérêts, des rentes découlant de la responsabilité civile et des suppléments de rente ainsi que la provision pour l'achat de terrains de remplacement.

**Flux financiers 1975**

Le compte des mouvements de capitaux de 1975 se présente comme il suit:

*Origine des fonds*

## Amortissements et réserves

	Millions de fr.
- amortissements d'immobilisations	300,7
- dépenses de construction non actives	89,9
- autres amortissements et réserves	1,7
	<u>392,3</u>

## Apports de tiers

- nouveaux engagements à long terme	705,8
- augmentation des engagements à court terme	<u>81,2</u>
	<u>787,0</u>

## Autres ressources

- réduction des postes	
- terrains acquis à titre prévisionnel	10,4
- encaisse et avoirs en compte de chèques postaux	39,9
- débiteurs	79,8
- autres avoirs	69,6
- couverture du solde passif de 1974	<u>234,1</u>
	<u>433,8</u>
	<u>1613,1</u>

*Affectation des fonds*

## Investissements

- immeubles et installations	618,3
- matériel roulant	212,7
- participations	<u>8,0</u>
	<u>839,0</u>

## Accroissement des fonds de roulement

- avoir auprès du Département fédéral des finances	57,4
- banques	20,6
- prêts et titres en portefeuille, stocks de matériel	<u>73,1</u>
	<u>151,1</u>

## Remboursement de prêts

## Solde passif de l'exercice 1975

	0,2
	<u>622,8</u>
	<u>1613,1</u>

**III. Participations**

A la place de l'aperçu traditionnel de l'activité des principales entreprises entrant en considération, le tableau que voici renseigne sur les participations classées par branches économiques. Il s'agit notamment des cas où la mise de fonds dépasse le million et de ceux où, tout en étant d'au moins 100 000 francs, elle atteint 5 pour cent du capital social. Mention est faite aussi d'affaires présentant pour le chemin de fer un intérêt particulier.

## Participations des CFF

Branche	Principales entreprises	Nombre d'entreprises	Participation nominale en milliers de fr.	Ventilation en %
Usines électriques	Centrale thermique de Vouvry S.A., Vouvry; Electra-Massa, Naters; Etzelwerk AG, Einsiedeln; Kraftwerk Göschenen AG, Göschenen; Kraftwerk Rupperswil-Auenstein AG, Aarau; Kraftwerk Wassen AG, Wassen; S.A. de participations dans l'énergie nucléaire, Lucerne; Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, Däniken; Centrale nucléaire de Leibstadt S.A., Leibstadt	9	88 750	73,40
Entrepôts	Silo AG, Brunnen; Silo- und Umschlag AG, Buchs; Silo AG, Wil; AG für Silocement-Umschlag SILOCEM, Zurich; Port franc de Bâle S.A., Bâle; Emraport AG, Embrach; Transitlager AG, Bâle; etc.	10	2 071	1,71
Parkings	Grosse Schanze AG, Berne; Tiefgarage Bahnhofplatz, Lucerne, etc.	3	1 800	1,49
Chaîne du froid	Entrepôts frigorifiques de la gare de Bâle S.A.; Société de gares frigorifiques et Ports francs de Genève S.A., Carouge; Interfrigo, Bruxelles, etc.	4	940	0,77
Sociétés de financement	EUROFIMA, Bâle, etc.	2	15 200	12,57
Tourisme	Railtour (Suisse) S.A., Berne; Caisse suisse de voyage, Berne, etc.	3	80	0,07
Chemins de fer privés	BOB; EBT; SGV, etc.	17	1 305	1,08
Autres entreprises de transport	Heliswiss S.A., Belp; Hupac S.A., Chiasso; Swissair, Zurich; Intercontainer, Bruxelles, etc.	5	9 924	8,21
Divers	Compagnie suisse des wagons-restaurants, Olten; Fonderie de Fribourg S.A., Fribourg; Suisatom A.G., Zurich, etc.	10	847	0,70
		63	120 917	100,00

## Compte de construction de l'exercice 1975

Compte de 1974 Fr.	Budget de 1975* Fr.	Dépenses de construction pour:		Compte de 1975 Fr.
557 847 315	715 000 000	Immeubles et installations		618 328 792
264 298 726	332 810 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	288 029 913	
54 095 370	72 600 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	59 832 081	
69 462 985	86 700 000	Construction de nouvelles lignes et doublements de voies	76 173 249	
65 689 100	75 000 000	Renouvellement de voies et de branchements	80 568 500	
9 539 527	18 090 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	12 024 926	
80 117 456	110 000 000	Usines électriques	87 368 736	
14 644 151	19 800 000	Ateliers	14 331 387	
248 707 060	289 000 000	Véhicules		212 698 232
97 730 691	120 500 000	Véhicules moteurs	65 553 797	
71 919 393	71 290 000	Voitures et fourgons	66 076 566	
79 056 976	97 150 000	Wagons à marchandises et wagons de service	80 996 312	
—	60 000	Bateaux	71 557	
—	8 000 000	Imprévu		—
806 554 375	1 012 000 000			831 027 024

\* Y compris le programme d'investissement de 20 millions de francs (arrêté fédéral du 17.6.1975 ouvrant de nouveaux crédits destinés à promouvoir les investissements).

<b>Compte de 1974 Fr.</b>	<b>Budget de 1975* Fr.</b>	<b>Imputation des dépenses de construction au débit de :</b>		<b>Compte de 1975 Fr.</b>
728 300 109	922 000 000	Compte des immobilisations et des amortissements		741 178 676
393 075 433	514 100 000	Immobilisations du chemin de fer	434 890 299	
74 117 456	102 000 000	Usines électriques	82 123 960	
12 400 160	16 900 000	Ateliers	11 466 185	
248 707 060	289 000 000	Véhicules	212 698 232	
78 254 266	90 000 000	Compte d'exploitation		89 848 348
70 010 275	79 100 000	Immobilisations du chemin de fer	81 738 370	
6 000 000	8 000 000	Usines électriques	5 244 776	
2 243 991	2 900 000	Ateliers	2 865 202	
806 554 375	1 012 000 000			831 027 024

## Compte d'exploitation pour l'année 1975

Compte de 1974 Fr.	Budget de 1975 Fr.	Charges	Compte de 1975 Fr.
179 497 661	205 200 000	Administration	194 416 386
1 928 253 190	2 131 200 000	Exploitation	2 018 748 368
152 449 002	176 600 000	Direction et charges générales	150 198 627
30 191 824	36 700 000	Surveillance de la voie	32 385 534
755 316 499	824 500 000	Service des gares	791 120 448
140 546 181	157 600 000	Accompagnement des trains	150 669 356
343 020 078	385 200 000	Traction	362 165 112
1 908 535	1 700 000	Service des bateaux du lac de Constance	2 048 682
322 661 639	343 600 000	Entretien des immeubles et installations	333 568 990
182 159 432	205 300 000	Entretien des véhicules	196 591 619
86 141 676	73 400 000	Divers	79 338 041
2 193 892 527	2 409 800 000	Total des charges	2 292 502 795
288 443 738	453 200 000	Excédent d'exploitation	—
2 482 336 265	2 863 000 000		2 292 502 795

Compte de 1974 Fr.	Budget de 1975 Fr.	Produits	Compte de 1975 Fr.
2 050 209 936	2 413 000 000	Produits de transport	1 849 577 661
822 701 720	904 000 000	Trafic voyageurs	793 478 432
792 152 143	873 000 000	Transport des voyageurs	762 979 096
13 866 500	14 000 000	Bagages	12 852 866
16 683 077	17 000 000	Véhicules automobiles accompagnés	17 646 470
1 227 508 216	1 509 000 000	Trafic marchandises	1 056 099 229
932 904 216	1 173 000 000	Wagons complets	786 140 229
225 305 000	268 000 000	Envois de détail	192 255 000
69 299 000	68 000 000	Transports postaux	77 704 000
272 126 329	290 000 000	Produits accessoires	266 150 609
160 000 000	160 000 000	Indemnité de la Confédération pour les prestations en faveur de l'économie générale	160 000 000
2 482 336 265	2 863 000 000	Total des produits	2 275 728 270
—	—	Déficit d'exploitation	16 774 525
2 482 336 265	2 863 000 000		2 292 502 795

## Compte de profits et pertes pour l'année 1975

Compte de 1974 Fr.	Budget de 1975 Fr.	Charges		Compte de 1975 Fr.
266 013 959	300 000 000	Amortissements des immobilisations		300 715 258
651 398	1 000 000	Amortissements des fonds de roulement		730 850
216 380 116	277 200 000	Intérêts et autres frais financiers		280 808 100
184 598 823	243 900 000	Intérêts des engagements à long terme	241 987 877	
31 781 293	33 300 000	Intérêts des engagements à court terme	38 820 223	
117 543 189	116 600 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes		116 590 814
41 167 860	47 000 000	Intérêts sur le déficit de la réserve mathématique	46 795 964	
34 609 000	34 600 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	34 609 000	
41 766 329	35 000 000	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	35 185 850	
3 680 968	3 800 000	Autres charges		3 884 678
—	—	Déficit d'exploitation		16 774 525
604 269 630	698 600 000	Total des charges		719 504 225
604 269 630	698 600 000			719 504 225

Compte de 1974 Fr.	Budget de 1975 Fr.	Produits	Compte de 1975 Fr.
288 443 738	453 200 000	Excédent d'exploitation	—
44 789 597	54 600 000	Amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation	57 718 957
36 922 283	25 100 000	Autres produits	38 969 381
2 399 530	2 200 000	Produit des terrains acquis à titre prévisionnel	2 601 906
4 370 888	4 600 000	Produit des participations	4 911 021
25 355 298	16 900 000	Produit des fonds de roulement	28 813 575
4 796 567	1 400 000	Produits divers	2 642 879
370 155 618	532 900 000	Total des produits	96 688 338
234 114 012	165 700 000	Déficit à la charge de la Confédération	622 815 887
604 269 630	698 600 000		719 504 225

**Bilan au 31 décembre 1975** (avant la mise en compte du solde passif)

Compte de 1974	Actif	Compte de 1975
Fr.		Fr.
5 231 393 040	Immobilisations Immeubles, installations et véhicules	5 669 442 325
8 722 875 760	Valeurs de construction ou d'acquisition	9 301 553 540
-4 738 311 712	Amortissements	- 4 964 441 717
3 984 564 048	Valeur au bilan	4 337 111 823
982 648 860	Ouvrages inachevés	1 070 487 529
181 678 496	Terrains acquis à titre prévisionnel	171 289 966
82 501 636	Participations	90 553 007
1 155 648 517	Fonds de roulement	1 116 647 320
100 165 567	Espèces en caisse, comptes de chèques postaux	60 094 141
20 009 647	Banques	40 605 102
74 174 612	Département fédéral des finances	131 581 570
359 588 350	Débiteurs	279 696 386
167 399 704	Prêts et titres en portefeuille	191 946 835
221 624 894	Stocks de matériel	269 605 825
151 211 784	Autres créances	84 206 638
61 473 959	Actifs transitoires	58 910 823
234 114 012	Solde passif	622 815 887
6 621 155 569		7 408 905 532
400 818 817	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, créances sur les chemins de fer étrangers	332 566 655

Compte de 1974	Passif		Compte de 1975
Fr.			Fr.
837 747 000	Fonds propres		838 747 000
800 000 000	Capital de dotation	800 000 000	
37 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	38 747 000	
5 783 408 569	Fonds de tiers		6 570 158 532
4 721 344 696	Engagements à long terme	5 426 928 201	
3 115 000 000	Prêts de la Confédération	3 655 931 263	
69 333 000	Emprunts par obligations	69 333 000	
1 510 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	1 610 000 000	
27 011 696	Autres prêts	91 663 938	
1 062 063 873	Engagements à court terme	1 143 230 331	
516 046 703	Institutions sociales des CFF	628 395 227	
293 651 024	Créanciers	290 657 113	
207 937 799	Autres engagements	179 032 595	
44 428 347	Passifs transitoires	45 145 396	
6 621 155 569			7 408 905 532
400 818 817	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, dette envers le Département fédéral des finances	332 566 655	

## Aperçu chronologique

	1946	1950	1952	1954	1956	1958	1960
<b>Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités</b>							
1 Trains de voyageurs, trains-kilomètres	39,6	47,7	49,0	50,0	51,8	52,6	53,7
2 Trains de marchandises, trains-kilomètres	13,5	14,2	15,9	17,1	19,6	20,5	24,0
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	206,4	204,5	212,5	221,6	225,8
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5615,7	6012,0	6102,1	6422,7	6912,4	6998,4
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	19,3	20,9	25,1	24,0	29,2
6 tonnes-kilomètres	1701,9	2083,2	2295,3	2676,3	3292,0	3262,9	4043,8
<b>Effectif du personnel nombre de personnes</b>							
7 Propre personnel (moyenne annuelle)	34 572	36 904	37 507	37 483	38 384	39 517	39 904
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 193	1 243	1 261	1 152	1 030
9 Total (7+8)	36 472	37 816	38 700	38 726	39 645	40 669	40 934
<b>Compte de résultats en millions de francs</b>							
Produits							
10 Trafic voyageurs*	258,4	264,7	301,2	306,8	330,2	353,0	410,0
11 Trafic marchandises*	305,4	325,0	369,5	411,8	482,8	477,8	582,4
12 Produits de transport (10+11)	563,8	589,7	670,7	718,6	813,0	830,8	992,4
13 Autres produits	56,4	59,5	70,3	74,4	85,8	92,1	102,2
14 Total des produits (12+13)	620,2	649,2	741,0	793,0	898,8	922,9	1094,6
Charges							
15 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	311,7	327,9	368,2	404,8	438,0
16 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	23,5	25,0	28,4	31,4	33,6
17 Rétribution du propre personnel (15+16)	248,7	309,8	335,2	352,9	396,6	436,2	471,6
18 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/APG et à la CNA	25,9	38,8	37,6	37,4	69,4	45,1	63,0
19 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	47,1	46,9	43,2	48,3	50,5
20 Assurance du propre personnel (18+19)	63,1	84,2	84,7	84,3	112,6	93,4	113,5
21 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	10,2	10,3	12,0	12,3	12,0
22 Total des charges de personnel (17+20+21)	324,5	401,3	430,1	447,5	521,2	541,9	597,1
23 en % de l'ensemble des charges	59,5%	62,0%	60,7%	60,6%	61,3%	59,8%	59,9%
24 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	125,2	137,6	158,9	192,3	214,9
25 en % de l'ensemble des charges	17,7%	18,3%	17,7%	18,6%	18,7%	21,2%	21,6%
26 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	104,1	106,6	123,6	125,5	132,8
27 Intérêts et autres frais financiers	53,9	51,3	49,5	47,3	46,9	46,5	51,6
28 Total des amortissements, intérêts et autres frais financiers (26+27)	124,6	127,8	153,6	153,9	170,5	172,0	184,4
29 en % de l'ensemble des charges	22,8%	19,7%	21,6%	20,8%	20,0%	19,0%	18,5%
30 Charges totales ordinaires (22+24+28)	545,8	647,6	708,9	739,0	850,6	906,2	996,4
Résultat							
31 Excédent des produits (14—30)	74,4	1,6	32,1	54,0	48,2	16,7	98,2
32 Charges extraordinaires*	49,0	1,6	24,0	45,3	24,5	8,0	70,2
33 Bénéfice net de l'année (31—32)	25,4	—	8,1	8,7	23,7	8,7	28,0
34 Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
35 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	—	—	16,0	—	16,0

Les explications concernant les articles désignés par un \* figurent aux pages 56 et 57.

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
54,8	54,7	55,2	55,1	55,5	55,6	56,3	57,7	58,8	58,8	59,1	59,3	59,5	61,0
26,1	26,8	27,0	27,4	28,1	28,4	28,6	29,9	30,6	30,9	31,1	31,2	30,6	27,5
237,0	241,6	248,0	238,5	236,1	226,1	227,0	231,2	230,8	229,6	224,3	223,9	219,6	210,6
7705,1	7940,2	8507,2	7859,4	7877,2	7651,2	7838,6	8071,4	8168,3	8226,4	8306,4	8402,2	8289,3	7984,2
32,2	34,2	35,8	37,1	37,7	38,6	39,7	42,6	45,6	45,4	46,1	47,6	46,2	34,5
4567,7	4874,4	4883,5	5187,8	5370,4	5560,8	5700,5	6140,2	6592,3	6622,2	6703,4	7140,2	7004,1	5141,4
41 071	41 590	42 190	42 194	41 628	41 126	40 806	40 780	40 677	40 444	40 741	40 909	41 031	40 867
1 217	1 174	1 227	1 040	930	892	883	871	853	1 117	1 009	1 009	939	655
42 288	42 764	43 417	43 234	42 558	42 018	41 689	41 651	41 530	41 561	41 750	41 918	41 970	41 522
474,5	495,7	523,2	537,3	555,3	552,5	566,5	624,8	636,4	657,0	721,9	756,4	822,7	793,5
661,6	712,1	730,9	746,2	764,5	815,1	836,0	924,7	978,4	981,1	1146,1	1258,1	1227,5	1056,1
1136,1	1207,8	1254,1	1283,5	1319,8	1367,6	1402,5	1549,5	1614,8	1638,1	1868,0	2014,5	2050,2	1849,6
123,1	143,9	149,2	151,7	157,8	176,6	176,0	194,9	211,7	326,0	356,7	386,3	476,6	474,3
1259,2	1351,7	1403,3	1435,2	1477,6	1544,2	1578,5	1744,4	1826,5	1964,1	2224,7	2400,8	2526,8	2323,9
504,3	546,3	620,0	644,1	675,3	700,4	729,6	776,4	819,0	933,1	1055,9	1218,2	1339,8	1448,0
57,2	64,4	66,9	66,3	67,1	68,8	73,0	76,7	80,6	111,4	117,7	119,8	126,3	125,0
561,5	610,7	686,9	710,4	742,4	769,2	802,6	853,1	899,6	1044,5	1173,6	1338,0	1466,1	1573,0
68,9	80,2	82,3	81,5	79,4	74,5	76,8	92,3	111,4	98,6	113,4	143,5	141,2	153,8
85,4	63,4	59,0	57,0	59,8	64,4	61,8	70,9	75,5	84,8	85,7	97,8	117,6	116,6
154,3	143,6	141,3	138,5	139,2	138,9	138,6	163,2	186,9	183,4	199,1	241,3	258,8	270,4
16,1	17,6	20,6	19,3	19,2	19,9	20,1	20,4	22,3	33,2	35,0	41,9	45,4	36,8
731,9	771,9	848,8	868,2	900,8	928,0	961,3	1036,7	1108,8	1261,1	1407,7	1621,2	1770,3	1880,2
60,9%	59,3%	61,2%	60,6%	60,7%	60,5%	60,3%	60,2%	60,8%	62,5%	62,8%	65,0%	64,1%	63,8%
249,2	288,6	292,1	323,6	318,4	316,9	329,0	367,2	380,9	411,9	459,8	453,8	508,2	485,0
20,8%	22,1%	21,1%	22,6%	21,4%	20,7%	20,6%	21,3%	20,9%	20,4%	20,5%	18,2%	18,4%	16,5%
166,2	185,6	183,6	177,6	187,2	195,6	205,5	211,5	214,2	216,0	224,9	241,7	266,0	300,7
54,1	56,4	61,2	63,6	78,8	92,6	98,3	108,1	118,9	129,1	150,0	176,7	216,4	280,8
220,3	242,0	244,8	241,2	266,0	288,2	303,8	319,6	333,1	345,1	374,9	418,4	482,4	581,5
18,3%	18,6%	17,7%	16,8%	17,9%	18,8%	19,1%	18,5%	18,3%	17,1%	16,7%	16,8%	17,5%	19,7%
1201,4	1302,5	1385,7	1433,0	1485,2	1533,1	1594,1	1723,5	1822,8	2018,1	2242,4	2493,4	2760,9	2946,7
57,8	49,2	17,6	2,2	— 7,6	11,1	— 15,6	20,9	3,7	— 54,0	— 17,7	— 92,6	— 234,1	— 622,8
34,5	26,0	—	2,0	—	10,0	—	20,0	—	—	—	—	—	—
23,3	23,2	17,6	0,2	— 7,6	1,1	— 15,6	0,9	3,7	— 54,0	— 17,7	— 92,6	— 234,1	— 622,8
8,0	8,0	8,0	—	— 6,1	—	— 14,5	—	—	— 49,4	— 17,7	— 32,2	—	—
16,0	16,0	10,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

## Aperçu chronologique

	1945 (après l'assainissement)	1946	1950	1952	1954	1956	1958	1960
<b>Bilan au 31 décembre après l'affectation du bénéfice ou avant l'imputation du solde passif* en millions de francs</b>								
<b>Actif</b>								
Immeubles, installations et véhicules								
36 Immeubles et installations	2229	2253	2451	2528	2651	2758	2868	3029
37 Véhicules	709	736	836	908	1009	1110	1237	1435
38 Total des valeurs d'établissement ou d'acquisition (36+37)	2938	2989	3287	3436	3660	3868	4105	4464
39 Amortissements	942	1101	1593	1781	1970	2174	2382	2635
40 Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1694	1655	1690	1694	1723	1829
41 Ouvrages inachevés	49	61	73	102	72	103	197	193
42 Terrains acquis à titre prévisionnel, participations	22	25	30	30	32	47	65	68
43 Total des immobilisations (40+41+42)	2067	1974	1797	1787	1794	1844	1985	2090
44 Fonds de roulement	167	193	184	199	173	268	236	308
45 Autres actifs	36	43	17	15	40	49	47	62
46 Dépenses à amortir et solde passif*	41	15	167	125	66	—	—	—
47 Total de l'actif (43+44+45+46)	2311	2225	2165	2126	2073	2161	2268	2460
<b>Passif</b>								
Fonds propres								
48 Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400	400
49 Réserve légale	—	10	—	16	32	48	64	80
50 Fonds de réserve	10	13	15	18	23	38	86	95
51 Fonds propres, total (48+49+50)	410	423	415	434	455	486	550	575
Fonds de tiers								
52 Engagements à long terme	1575	1548	1494	1452	1348	1347	1305	1519
53 Engagements à court terme	231	206	238	203	204	246	325	254
54 Fonds de tiers, total (52+53)	1806	1754	1732	1655	1552	1593	1630	1773
55 Autres passifs*	95	48	18	37	66	82	88	112
56 Total du passif (51+54+55)	2311	2225	2165	2126	2073	2161	2268	2460
<b>Compte de construction en millions de francs</b>								
Dépenses brutes								
57 Immeubles et installations*	58,2	88,5	88,6	97,5	111,5	129,5	128,4	
58 Véhicules	31,7	48,4	38,7	50,9	61,2	99,8	107,0	
59 Total (57+58)*	89,9	136,9	127,3	148,4	172,7	229,3	235,4	
60 Prélèvement sur la réserve générale de construction	—	—	—	—	—	—	—	
61 Dépenses de construction non actives*	14,5	26,9	26,2	27,0	30,5	32,3	24,2	
62 Montant net des dépenses [59-(60+61)]*	75,4	110,0	101,1	121,4	142,2	197,0	211,2	

### \* Explications

Ad 10 et 11

Les transports de bagages, compris jusqu'en 1959 dans le trafic marchandises, figurent depuis 1960 dans le trafic voyageurs.

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955; solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960; amortissements d'immobilisations ne se rapportant pas à l'exercice 1961; amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel; provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961; dotation extraordinaire, en 1962, de la réserve pour la couverture de gros dommages; attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, etc.

Ad 33 et 35

Le déficit de 1973 a été couvert par la réserve légale encore disponible (32,2 millions de fr.) et par des fonds de la Confédération (60,4 millions).

Le déficit de 1974, soit 234,1 millions de francs, a été comblé par des fonds de Confédération.

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
3178	3266	3373	3505	3656	3753	3907	4154	4295	4363	4517	5046	5370	5733
1634	1727	1882	2001	2164	2325	2455	2571	2689	2814	2988	3186	3353	3558
4812	4993	5255	5506	5820	6078	6362	6725	6984	7177	7505	8232	8723	9301
2940	3096	3228	3339	3476	3613	3760	3912	4060	4219	4371	4544	4738	4964
1872	1897	2027	2167	2344	2465	2602	2813	2924	2958	3134	3688	3985	4337
279	366	406	461	483	561	599	567	645	845	964	817	983	1071
103	114	132	146	160	173	184	191	195	228	243	268	264	262
2254	2377	2565	2774	2987	3199	3385	3571	3764	4031	4341	4773	5232	5670
390	360	384	419	531	498	513	564	476	555	705	965	1156	1116
64	88	88	97	88	79	67	76	115	118	112	—	—	—
—	—	—	—	6	—	15	—	—	49	18	93	234	623
2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753	5176	5831	6622	7409
400	400	600	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800
104	112	120	120	120	114	114	99	99	99	50	32	—	—
115	116	102	92	79	71	56	63	48	35	36	37	38	39
619	628	822	1012	999	985	970	962	947	934	886	869	838	839
1488	1480	1630	1664	2036	2176	2417	2557	2598	2979	3369	3957	4722	5427
421	553	456	501	484	525	492	595	672	707	791	993	1062	1143
1909	2033	2086	2165	2520	2701	2909	3152	3270	3686	4160	4950	5784	6570
180	164	129	113	93	90	101	97	138	133	130	12	—	—
2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753	5176	5831	6622	7409
164,0	202,8	222,6	254,6	264,2	276,9	265,8	272,6	292,9	346,0	387,8	492,4	557,9	618,3
123,9	123,2	160,0	169,5	173,7	167,9	165,0	162,1	154,2	162,0	189,4	221,5	248,7	212,7
287,9	326,0	382,6	424,1	437,9	444,8	430,8	434,7	447,1	508,0	577,2	713,9	806,6	831,0
4,5	7,5	6,3	5,5	6,0	6,0	3,6	—	—	—	—	—	—	—
20,1	21,9	24,4	47,0	48,2	46,6	46,4	45,5	46,4	49,7	56,2	64,3	78,3	89,9
263,3	296,6	351,9	371,6	383,7	392,2	380,8	389,2	400,7	458,3	521,0	649,6	728,3	741,1

Bilan en général: sans les prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse.

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure»; soldes passifs de 1945: 25,6 millions de francs (résorbé par l'assainissement), de 1966: 6,1 millions, de 1968: 14,5 millions, de 1971: 49,4 millions, de 1972: 17,7 millions, de 1973: 92,6 millions, de 1974: 234,1 millions et de 1975: 622,8 millions de francs.

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour le dernier exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route.

Ad 61

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62

Dépenses portées à l'actif ou au compte des amortissements.

